FONDS D'ACTIONS CANADIENNES

FONDS D'ACTIONS CANADIENNES VISION RBC

Le 30 juin 2026

Gestionnaire de portefeuille *RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)*

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds en date du 6 août 2026.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets ni les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 668-FOND (3663), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes et en adoptant une position socialement responsable dans ses placements.

Dans le cadre de son processus de placement, le fonds commence par exclure les émetteurs faisant partie d'une liste d'exclusion. Cette liste détermine dans quels placements le fonds peut investir. La liste d'exclusion est établie selon les données recueillies par Sustainalytics par rapport aux critères d'exclusion ESG du fonds.

Le fonds a établi les critères d'exclusion ESG selon l'une ou les deux catégories suivantes, selon le cas : la participation à un secteur et les controverses liées aux facteurs ESG.

Selon le critère de participation à un secteur, les titres d'émetteurs œuvrant principalement dans la production et la distribution d'alcool, de jeux de hasard, d'armes, de divertissement pour adultes, de cannabis ou de tabac sont exclus du portefeuille. Le niveau de participation est établi en fonction des revenus tirés de ces activités, selon les données recueillies par Sustainalytics.

Selon le critère des controverses liées aux facteurs ESG, les titres d'émetteurs qui sont au cœur d'une controverse classée dans les catégories 5 (grave) ou 4 (élevé) de l'échelle de notation des controverses de Sustainalytics sont exclus du portefeuille. Cette échelle des controverses se base sur l'évaluation de Sustainalytics de l'implication d'un émetteur dans des événements négatifs à l'égard des facteurs ESG.

La liste d'exclusion ESG du fonds est mise à jour mensuellement, selon les données recueillies par Sustainalytics. Sustainalytics évalue périodiquement les placements du fonds selon ces critères. Il peut à l'occasion déroger à celle-ci si RBC GMA a jugé qu'il était dans l'intérêt primordial du fonds de le faire.

Par la suite, RBC GMA applique sa méthode de placement multidisciplinaire pour sélectionner ses titres en portefeuille. Ce processus tient compte de facteurs ESG dans la mesure où la gestion de ces facteurs par l'émetteur et son exposition à ceux-ci ont un effet significatif sur la performance ajustée en fonction du risque à long terme du titre ou du fonds.

Résultats

Au 30 juin 2026, la valeur liquidative du fonds s'élevait à 827 M$.

Au cours du dernier semestre, les parts de série F du fonds ont enregistré un rendement de 10,0 %. Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et charges. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des autres séries du fonds figurent sous Rendement passé. Ces rendements peuvent varier en fonction des frais de gestion et des charges de chaque série.

Malgré la performance positive du marché boursier, les actions canadiennes ont affiché une volatilité accrue au cours du premier semestre de 2026, sous l'effet des fluctuations des prix des produits de base et des tensions géopolitiques. Le prix de l'or a grimpé au-delà de 5 000 $ US l'once en janvier avant de reculer brusquement, tandis que le prix du pétrole a bondi en réaction aux conflits au Moyen-Orient et à la fermeture du détroit d'Ormuz. L'indice composé S&P/TSX a atteint des sommets historiques au cours de la période, malgré la volatilité des cours des produits de base et les inquiétudes concernant l'effet perturbateur de l'IA, qui ont pesé sur les actions technologiques.

Le secteur des produits financiers a fortement progressé au cours de la période, porté par les banques, qui ont publié de solides bénéfices en mai. Le secteur de l'énergie a d'abord été le plus performant; il a grimpé en flèche en raison du conflit au Moyen-Orient et des perturbations de l'approvisionnement en pétrole, qui ont propulsé le cours du West Texas Intermediate au-dessus de 100 $ US le baril en mars, mais le secteur a ralenti plus tard au cours de la période avec la baisse des prix du pétrole. Le secteur des matériaux a été à la traîne après le recul marqué du cours de l'or par rapport à ses niveaux élevés. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % tout au long du premier semestre de 2026, invoquant une forte incertitude et des signaux économiques contrastés.

La pondération relative de Société minière Barrick, de Cenovus Energy et Brookfield Renewable Partners LP, actions de société en commandite, a été le facteur le plus favorable au rendement, alors que les placements dans Boyd Group, Suncor Énergie et la Banque de Montréal ont freiné la performance.

Les secteurs les plus avantageux pour le rendement du fonds ont été les matériaux, les services de communication et les services collectifs, tandis que l'immobilier, la consommation discrétionnaire et les technologies de l'information ont été défavorables.

Le fonds avait surpondéré Cenovus Energy, Canadian Natural Resources et PrairieSky Royalty, et sous-pondéré Société minière Barrick, Suncor Énergie et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Sur le plan sectoriel, le fonds était surpondéré en titres de la consommation discrétionnaire, des services collectifs et de l'industrie, et sous-pondéré en titres des matériaux, des produits financiers et de l'énergie.

Sustainalytics a effectué un examen des placements du fonds durant le premier semestre de 2026. De l'avis de Sustainalytics et RBC GMA, tous les placements du fonds sont admissibles d'après le dernier contrôle, selon les critères d'exclusion ESG du fonds. Pendant le premier semestre de l'année, aucun placement n'a été retiré du fonds en raison de ces critères d'exclusion.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille n'a aucun événement récent à signaler.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, détient le titre de propriété à l'égard des biens du fonds pour le compte des porteurs de parts, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. RBC GMA, à titre de fiduciaire, reçoit des honoraires du gestionnaire à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire du fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Courtiers

Le fonds a conclu des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées. Pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, les commissions des parties liées se sont chiffrées à 15 000 $ (26 000 $ en 2025), soit 14 % (14 % en 2025) du total des coûts de transactions payés pour ce fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;

b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;

c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour le dernier semestre (clos le 30 juin 2026) et les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

		Augmentation (diminution) liée aux activités[1]					Distributions annuelles[2]					
Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour-sement de capital	Total	Actif net à la clôture
Série A												
30 juin 2026	**25,68**	**0,24**	**(0,25)**	**0,78**	**1,64**	**2,41**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**28,10**
31 déc. 2025	21,10	0,48	(0,44)	1,75	3,69	5,48	–	(0,14)	(0,76)	–	(0,90)	25,68
31 déc. 2024	18,12	0,48	(0,37)	0,88	2,55	3,54	–	(0,20)	(0,36)	–	(0,56)	21,10
31 déc. 2023	16,94	0,58	(0,33)	0,80	0,69	1,74	–	(0,27)	(0,29)	–	(0,56)	18,12
31 déc. 2022	18,71	0,54	(0,34)	0,74	(2,22)	(1,28)	–	(0,20)	(0,31)	–	(0,51)	16,94
31 déc. 2021	15,12	0,47	(0,33)	0,60	3,07	3,81	–	(0,04)	(0,24)	–	(0,28)	18,71
Série D												
30 juin 2026	**26,52**	**0,24**	**(0,14)**	**0,78**	**1,74**	**2,62**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**29,14**
31 déc. 2025	21,79	0,48	(0,25)	1,75	3,84	5,82	(0,01)	(0,38)	(0,79)	–	(1,18)	26,52
31 déc. 2024	18,73	0,48	(0,21)	0,88	2,70	3,85	(0,01)	(0,40)	(0,38)	–	(0,79)	21,79
31 déc. 2023	17,51	0,60	(0,19)	0,83	0,73	1,97	(0,01)	(0,44)	(0,30)	–	(0,75)	18,73
31 déc. 2022	19,34	0,56	(0,19)	0,76	(1,96)	(0,83)	(0,01)	(0,36)	(0,32)	–	(0,69)	17,51
31 déc. 2021	15,64	0,49	(0,19)	0,62	3,22	4,14	–	(0,20)	(0,25)	–	(0,45)	19,34
Série F												
30 juin 2026	**26,75**	**0,24**	**(0,11)**	**0,78**	**1,77**	**2,68**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**29,43**
31 déc. 2025	21,99	0,48	(0,19)	1,76	4,01	6,06	(0,01)	(0,45)	(0,80)	–	(1,26)	26,75
31 déc. 2024	18,90	0,48	(0,16)	0,88	2,74	3,94	(0,01)	(0,47)	(0,38)	–	(0,86)	21,99
31 déc. 2023	17,67	0,61	(0,14)	0,84	0,69	2,00	(0,01)	(0,50)	(0,30)	–	(0,81)	18,90
31 déc. 2022	19,53	0,57	(0,14)	0,77	(2,49)	(1,29)	(0,01)	(0,41)	(0,33)	–	(0,75)	17,67
31 déc. 2021	15,79	0,49	(0,14)	0,62	3,04	4,01	(0,01)	(0,25)	(0,25)	–	(0,51)	19,53
Série O												
30 juin 2026	**18,28**	**0,24**	**–**	**0,78**	**0,90**	**1,92**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**20,19**
31 déc. 2025	15,04	0,48	–	1,76	1,88	4,12	(0,01)	(0,45)	(0,55)	–	(1,01)	18,28
31 déc. 2024	12,93	0,48	–	0,88	1,46	2,82	(0,01)	(0,44)	(0,26)	–	(0,71)	15,04
31 déc. 2023	12,10	0,42	–	0,58	0,52	1,52	(0,01)	(0,44)	(0,21)	–	(0,66)	12,93
31 déc. 2022	13,37	0,39	–	0,53	(1,61)	(0,69)	(0,01)	(0,38)	(0,23)	–	(0,62)	12,10
31 déc. 2021	10,81	0,34	–	0,43	2,16	2,93	(0,01)	(0,27)	(0,17)	–	(0,45)	13,37

[1] L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

[2] Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%)[1]	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%)[1]	Taux de rotation du portefeuille (%)[2]	Ratio des frais d'opérations (%)[3]
Série A							
30 juin 2026	**28,10**	**96 091**	**3 419**	**1,88**	**1,88**	**14,65**	**0,03**
31 déc. 2025	25,68	84 520	3 292	1,88	1,88	48,18	0,04
31 déc. 2024	21,10	67 426	3 196	1,88	1,88	24,37	0,04
31 déc. 2023	18,12	59 531	3 285	1,87	1,87	18,77	0,03
31 déc. 2022	16,94	57 375	3 388	1,88	1,88	17,78	0,03
31 déc. 2021	18,71	59 434	3 175	1,88	1,88	15,86	0,03
Série D							
30 juin 2026	**29,14**	**27 517**	**944**	**1,02**	**1,02**	**14,65**	**0,03**
31 déc. 2025	26,52	25 646	967	1,03	1,03	48,18	0,04
31 déc. 2024	21,79	22 039	1 011	1,03	1,03	24,37	0,04
31 déc. 2023	18,73	20 023	1 069	1,02	1,02	18,77	0,03
31 déc. 2022	17,51	18 738	1 070	1,03	1,03	17,78	0,03
31 déc. 2021	19,34	29 844	1 542	1,03	1,03	15,86	0,03
Série F							
30 juin 2026	**29,43**	**100 932**	**3 429**	**0,78**	**0,78**	**14,65**	**0,03**
31 déc. 2025	26,75	88 692	3 316	0,78	0,78	48,18	0,04
31 déc. 2024	21,99	66 894	3 042	0,78	0,78	24,37	0,04
31 déc. 2023	18,90	56 864	3 008	0,77	0,77	18,77	0,03
31 déc. 2022	17,67	52 771	2 986	0,77	0,77	17,78	0,03
31 déc. 2021	19,53	37 407	1 915	0,77	0,77	15,86	0,03
Série O							
30 juin 2026	**20,19**	**602 809**	**29 857**	**0,02**	**0,02**	**14,65**	**0,03**
31 déc. 2025	18,28	580 548	31 757	0,02	0,02	48,18	0,04
31 déc. 2024	15,04	355 772	23 662	0,02	0,02	24,37	0,04
31 déc. 2023	12,93	330 425	25 548	0,02	0,02	18,77	0,03
31 déc. 2022	12,10	353 638	29 237	0,02	0,02	17,78	0,03
31 déc. 2021	13,37	387 124	28 936	0,02	0,02	15,86	0,03

[1] Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

[2] Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

[3] Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

		Ventilation des services		
	Frais de gestion	Distribution	Autres*	Frais d'administration
Série A	1,60 %	63 %	37 %	0,10 %
Série D	0,85 %	29 %	71 %	0,10 %
Série F	0,60 %	–	100 %	0,10 %
Série O	s.o.	s.o.	s.o.	0,02 %

Série O – Le fonds ne paie aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

* Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du fonds, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice ou de la période intermédiaire, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

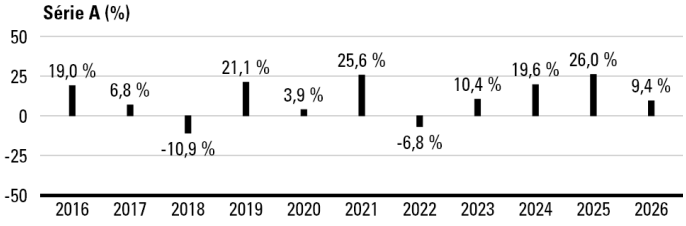

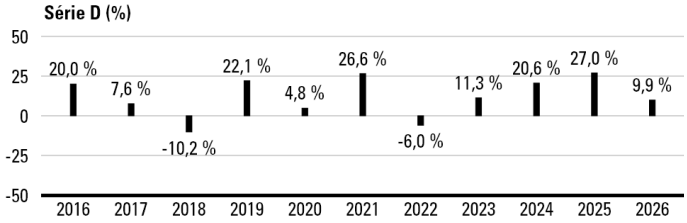

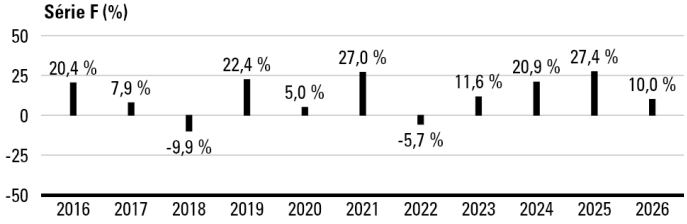

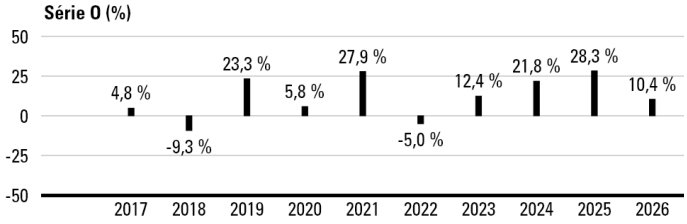

Les parts de série O sont offertes aux porteurs de parts depuis le 19 mai 2017.

Nous ne présentons pas la date de création des séries offertes depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre et le semestre clos le 30 juin 2026.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)
Au 30 juin 2026

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Produits financiers	35,9
Énergie	17,0
Matériaux	13,7
Industrie	10,9
Technologies de l'information	7,1
Consommation discrétionnaire	4,0
Services collectifs	3,8
Produits de première nécessité	3,7
Services de communication	1,9
Immobilier	1,4
Trésorerie/Autres	0,6

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque Royale du Canada	9,3
La Banque Toronto-Dominion	6,7
Enbridge Inc.	4,1
Shopify Inc.	3,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,8
Canadian Natural Resources Ltd.	3,2
Société Financière Manuvie	3,1
Banque de Montréal	2,8
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,5
Mines Agnico Eagle Limitée	2,4
Cenovus Energy Inc.	2,3
Brookfield Corp.	2,1
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,0
Corporation TC Énergie	2,0
Financière Sun Life inc.	2,0
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,9
Corporation Cameco	1,7
Wheaton Precious Metals Corp.	1,6
Alimentation Couche-Tard inc.	1,6
Brookfield Infrastructure Partners LP	1,6
Ressources Teck Limitée	1,5
Constellation Software Inc.	1,5
Brookfield Asset Management Ltd.	1,3
Brookfield Renewable Partners LP	1,3
Keyera Corp.	1,2
25 principaux titres	67,3

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.